

Pensions Complémentaires Réforme 2020-2040

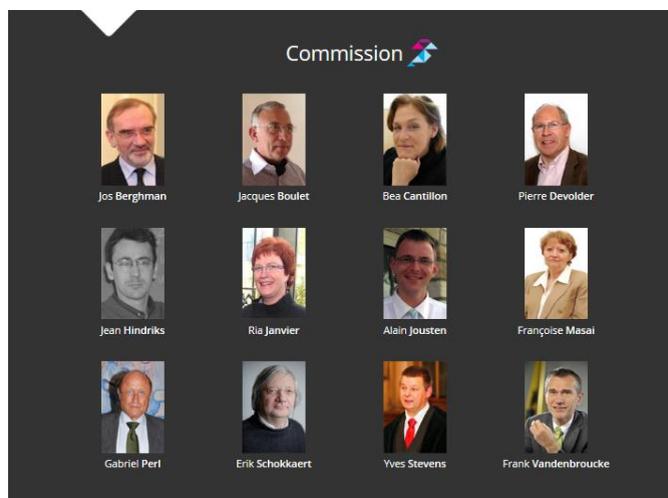
Commission de la réforme des pensions

Philippe Demol
30/09/2014

- <http://pension2040.belgique.be/>



- <http://pension2040.belgique.be/>



- Partie I : Points de départ
- Partie II : Principes pour un nouveau système légal de pension basé sur la répartition
- Partie III : Rôle de la capitalisation dans les pensions légales et complémentaires
- Partie IV : Condition relatives au financement, à l'emploi et à la politique du marché du travail
- Partie V : Transition vers un nouveau système de pension
- Partie VI: Vers un contrat social performant et fiable



- Pensions complémentaires
 - Rapport pages 171 à 180
 - Annexe 2.4 : Pensions complémentaires pour les travailleurs salariés



- Point de la situation
 - Explication du système pension légale à points
 - Propositions en matière des pensions complémentaires



- Frank Vandenbroucke a été ministre entre autres compétent pour les Affaires sociales, les Pensions et l'Emploi (au gouvernement fédéral) et pour l'Enseignement, la Formation et l'Emploi (au gouvernement flamand)
- Il est aujourd'hui professeur à la KUL, et a été nommé par l'UA à la nouvelle Chaire Herman Deleeck
- Il est également titulaire de la chaire den Uyl à l'Université d'Amsterdam
- Les publications de Frank Vandenbroucke peuvent être consultées à l'adresse suivante www.econ.kuleuven.be/frankvandenbroucke



**Merci
de votre attention**

Philippe Demol
philippe.demol@iabe.be
0477 77 26 86